

FORMATION INFIRMIER

Infirmier, un métier au cœur du soin

L'infirmier diplômé d'Etat (IDE) dispense des soins de nature préventive, curative, éducative ou palliative dans le but d'améliorer, maintenir ou restaurer la santé au sein d'organisations diverses : établissements de santé (public et privé), secteur extrahospitalier (domicile, santé scolaire, santé au travail...), milieu médicosocial et associatif (EHPAD, structures pour personnes présentant un handicap...), organisations humanitaires, armée, milieu carcéral...

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Avec son grade de Licence, l'IDE peut poursuivre un cursus universitaire (ex. : Master Infirmier en Pratiques Avancées, Doctorat en sciences infirmières)
- Spécialisation possible après formation supplémentaire : IADE, IBODE, IPDE, Cadre de santé (concours), etc.
- Directeur des Soins (concours EHESP)

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en alternance (temps de formation théorique en institut et temps de formation clinique en stage).
- Méthodes pédagogiques diversifiées : cours magistraux, exercices pratiques, cliniques et réflexifs, jeux de rôle, simulation, méthodes actives et interactives, portfolio.



CERTIFICATION

**Diplôme d'Etat d'Infirmier
(niveau VI)
Grade licence (180 ECTS)
Attestation de Formation aux Gestes et
Soins d'Urgence de niveau 2**



- Formation en alternance sur une durée de trois ans.
- Durée de formation : répartition égale entre enseignement théorique et formation clinique.
- 6 semestres de 20 semaines chacun (soit 4200 heures).

**Le diplôme d'Infirmier est enregistré au
Répertoire National des Certifications
Professionnelles sous le N°RNCP39923.
Certificateur : Ministère de la Santé.**

NOS ATOUTS

- Accompagnement individualisé de chaque étudiant dans son projet de formation (suivi pédagogique)
- Apprentissage par simulation (jeux de rôles, travaux pratiques...)
- Terrains de stages diversifiés (CHU, structures sanitaires et médicosociales du bassin dijonnais...)
- Collaboration avec les ressources du CHU (intervenants universitaires)

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent :

- Avoir **17 ans au moins** au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- Être **titulaire d'un Baccalauréat** ou avoir au moins **3 ans de cotisation sociale pour les personnes en reconversion professionnelle**

COMPÉTENCES ACQUISES EN FIN DE FORMATION

- Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Informer et former des professionnels et des personnes en formation



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluations selon le référentiel de formation infirmière, à l'institut ou en stage :

- Individuelles ou collectives
- Écrites ou orales
- Théoriques ou pratiques

ACCESSIBILITÉ

L'Institut étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir des informations.



DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Pour les étudiants issus de l'enseignement secondaire ou supérieur : sélection via la plateforme **Parcoursup**.
- Pour les personnes en reconversion professionnelle :
 - Une épreuve écrite (1h) avec mathématiques et français et une épreuve orale (entretien avec un jury sur la base d'un CV et lettre de motivation).
 - Consulter le site internet pour plus d'informations : dossier d'inscription, dates et déroulé de la sélection.
- Pour l'apprentissage en 3ème année : consulter notre site internet (QR Code).
- Pour les aides-soignants, possibilité d'un accès en 2ème année IFSI via un parcours spécifique (après sélection professionnelle, sous conditions), [consultez notre page "Parcours spécifique AS accès en 2ème année IFSI" pour en savoir plus.](#)



TARIFS

A consulter sur notre site internet (cf QR Code ou <https://campus-paramedical.chu-dijon.fr/Filiere/infirmiers/>)

Différentes prises en charge financières sont possibles selon votre situation. Nous vous invitons à vous renseigner auprès des organismes suivant : organismes de fonds de formation (OPCO, TRANSITION PRO, CPF...), France Travail, votre employeur.



Campus Paramédical

12 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 77908
21079 DIJON Cedex
SIRET : 262 100 076 00104

Directrice : Yamina KROUK

Responsables de formation : Audrey FRANKLIN - audrey.franklinechu-dijon.fr
Anne-Lise RENAUD - anne-lise.renaud@chu-dijon.fr
Secrétariat : secretariat.ifsiechu-dijon.fr